

À CHAQUE ÉTAPE, L'INSA STRASBOURG PEUT VOUS AIDER, DE LA CONCEPTION AU DÉVELOPPEMENT

1. NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

- > Génie mécanique
- > Mécatronique
- > Plasturgie
- > Génie climatique et énergétique
- > Génie électrique (système, énergie)
- > Génie civil (construction, aménagement)
- > Topographie
- > Architecture



2. COMMENT SE DÉROULE LE PARTENARIAT?

- > Le projet débute en février, dans l'entreprise et/ou à l'INSA Strasbourg et se déroule pendant 20 semaines (5 mois) de février à juin ou fin août.
- Un élève ingénieur en dernière année de cursus.
- > Les projets concernent des études d'ingénierie, prototypages, essais recherche et développement. Ces projets doivent s'inscrire dans un programme d'innovation ou de compétitivité de l'entreprise. [Les projets prestation ne seront pas retenus.]
- > Une convention de stage est établie entre les parties.
- > Le projet est accompagné par un enseignant ou enseignant-chercheur comme expert, avec un accès à nos plateformes technologiques de formation R&D.
- > Un contrat (obligation de moyens) est alors établi entre l'entreprise (ou le porteur de projet) et l'INSA Strasbourg.





3. NOTRE ENGAGEMENT

- > Des entretiens téléphoniques avec les enseignants sont proposés.
- > Une soutenance et un rapport en juin ou en septembre.
- > Une enquête de satisfaction sera réalisée.
- Nos partenaires assisteront aux soutenances en juin ou en septembre (accord de confidentialité).

4. DES COÛTS ADAPTÉS À VOTRE BUDGET

- > Pour un montant de 3200 € HT: 20 h d'encadrement expertise et utilisation des moyens matériels de l'INSA Strasbourg.
- > Un contrat entre l'entreprise et l'INSA Strasbourg est établi pour un montant à définir en fonction du cahier des charges.
- > Une convention de stage est établie entre l'entreprise, l'INSA Strasbourg et l'élève: les indemnités de stage de l'élève sont payées par l'entreprise.

DES AIDES FINANCIERES POUR LES PME-PMI ALSACIENNES

Hommes Ressources, l'aide de la Région

La rémunération mensuelle brute du stagiaire est de 700 \in .

La subvention versée à l'entreprise est de 50 % du coût réel du stagiaire et du centre de compétences (subvention maximale = 5000 €). L'attribution d'aide n'est pas systématique: elle dépend du degré d'innovation du projet.

QUELQUES EXEMPLES D'INTERVENTION

- > Création d'une machine à coulée et conception d'outillage et d'équipement
- > Développement d'un système de mesure
- > Modélisation thermique des enveloppes et évaluation du potentiel en sources d'énergies renouvelables d'un site donné: développement d'une maquette numérique sous forme d'un jeu de stratégie
- Élaboration de nouveaux concepts d'application des membranes d'étanchéité bitumineuses
- > Conception d'un chariot de manutention de rail prototypage avec mise en place
- > Conception d'un nouveau chalumeau permettant l'optimisation des besoins énergétiques
- > Outils de coupe pour l'usinage de différents matériaux bois

VOLET RÉPONSE

Merci de nous envoyer votre réponse pour l'élaboration d'un premier cahier des charges.

RÉPONSE SOUHAITÉE AVANT LE 14 NOVEMBRE 2016

Entreprise
Raison sociale
Adresse
Téléphone
Effectifs
Domaine d'activité
Directeur
2.1 eeced
Personne à contacter
Nom
Fonction
Téléphone
Courriel
Thème d'intervention proposé:
compléter au verso et joindre, si nécessaire,
un document descriptif plus détaillé.

Votre thème (suite)

À retourner à l'adresse ci-dessous: Institut national des sciences appliquées Service INSA entreprises 24. boulevard de la Victoire 67084 Strasbourg Cedex

« Nous avons fait appel à l'INSA Strasbourg car je connaissais les actions OARA et PFE en tant qu'ancien élève.

Ces projets permettent de réaliser un projet sans moyen humain supplémentaire avec l'appui d'un enseignant et le support technique logiciel de conception et usinage. Notre projet n'aurait pas été lancé sans la collaboration avec l'INSA Strasbourg. »

M. Christophe Ride, responsable technique et commercial d'Emairel. 67



















INSA Strasbourg

24. boulevard de la Victoire 67084 Strasbourg Cedex

insa.entreprises@insa-strasbourg.fr www.insa-strabourg.fr

Philippe Leroy, directeur INSA entreprises 03 88 14 47 89

Touriya El Ansari, responsable R&D, innovation et transfert de compétences 03 88 14 47 81

Céline Boulin, assistante 03 88 14 47 96